



Licence Sciences et métiers de l'éducation et de la formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences et métiers de l'éducation et de la formation. 2010, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02035438

HAL Id: hceres-02035438

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035438>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE CHARLES-DE-GAULLE LILLE 3
N° demande : S3100017628
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : SCIENCES ET METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Appréciation générale :

Intégrée à la politique générale de l'Université Lille 3 et réalisée en partenariat avec l'Université Lille 1 pour les enjeux professionnels, la licence « Sciences et métiers de l'éducation et de la formation » vise deux objectifs complémentaires : la formation initiale pour aborder les métiers de l'enseignement et de la formation dans différents secteurs d'activités (l'école, la formation d'adultes, la santé, le travail social) et la qualification professionnelle dans ces métiers et dans les professions des « services à la personne ». La variété de ces objectifs justifie la constitution de différents blocs, branches ou mentions, qui s'insèrent dans la formation initiale ou s'ajoutent à la formation professionnelle, en parallèle ou en option. Ainsi, la formation initiale semble adaptée pour une insertion dans les différents métiers de l'éducation ; les réponses au besoin de qualification de divers métiers émergents sont bâties autour des modes d'intervention des acteurs sociaux dans les secteurs de l'éducation. Appuyés sur un laboratoire de recherche CIREL (Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille), les parcours proposés s'inscrivent dans une dynamique animée par une équipe réunie autour de deux directeurs, l'un à Lille 3 et l'autre à Lille 1 ; ils sont agencés en fonction des échanges organisés entre responsables de mention, responsables de parcours et responsable de la licence. Les dispositifs d'aide à la réussite sont particulièrement détaillés en modules de 12 heures chacun et destinés autant à insérer l'étudiant dans la culture de la discipline qu'à l'inciter à une auto-évaluation de ses compétences.

Les points les plus forts :

- 1- L'attention portée aux questions de société revêt une orientation substantielle dans l'agencement des enseignements.
- 2- La connaissance des milieux sociaux et scolaires dont fait preuve l'équipe enseignante constitue une plus-value précieuse pour les étudiants, qu'ils aient l'intention de s'engager dans la vie professionnelle dès la fin du L3 (comme en témoigne l'excellence du taux d'insertion professionnelle) ou qu'ils envisagent poursuivre leurs études en master.
- 3- Les thèmes d'études sont ciblés et spécialisés, mais toujours adaptables aux « réalités sociales ».

Les points les plus faibles :

- 1- Les contenus des parcours tendent progressivement à une extension de leurs délimitations, ce qui est autant un point fort (en phase avec la vie sociale) qu'un point faible, la trop grande élasticité des thèmes pouvant faire perdre de vue le projet initial.
- 2- Une équipe exclusivement (ou presque) composée de membres de la section CNU 70 Sciences de l'éducation.
- 3- Une perception parfois trop *appliquée* de certains thèmes peut freiner la dynamique d'une formation destinée à s'ouvrir sur les faits et les problèmes sociaux.

Recommandations :

La licence « Sciences et métiers de l'éducation et de la formation » constitue le principal pilier des formations proposées, les branches et mentions qui la recomposent et la décomposent quelque peu devraient peut-être plus s'appuyer sur les mondes professionnels en relation avec les milieux concernés, Ainsi, une présentation approfondie des institutions et de leurs missions pourrait s'insérer dans une première approche.

Par ailleurs, la qualité de la formation serait améliorée par un éventail plus ouvert d'intervenants venus d'autres horizons que les sciences de l'éducation, tel serait le cas pour des enseignements ciblés en droit social, en sociologie ou en économie sociale.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.